

Feuille de route de la région de York pour un recouvrement total des coûts

Contexte

La municipalité régionale de York est une municipalité de niveau supérieur qui fournit des services, y compris la fourniture en gros de services d'eau et d'eaux usées, à neuf villes environnantes. Le budget de la région de York pour l'eau et les eaux usées repose sur des sources de financement autres que les tarifs, telles que les redevances d'aménagement, pour aider à payer les charges financières liées à la croissance et les frais de règlement de l'utilisation des égouts.

Bien que la région de York ne soit pas tenue par la législation provinciale d'établir une voie vers le recouvrement intégral des coûts, elle s'est engagée depuis plus d'une décennie à rechercher une tarification fondée sur le recouvrement intégral des coûts. La région de York reconnaît que les avantages de la planification financière comprennent la sécurité fiscale pour le service public, l'augmentation de l'équité intergénérationnelle entre les résidents et l'amélioration de la protection des sources d'eau.

Dans les années 2000, les finances des usagers de l'eau et des eaux usées de la région de York se trouvaient dans une situation difficile. La dette des usagers était élevée et allait probablement augmenter. Le budget d'exploitation accusait également un déficit qui était géré en puisant dans les réserves. Dans le même temps, les besoins futurs de mise à niveau et de remplacement faisaient l'objet d'une plus grande attention, car les actifs de la région de York commençaient à montrer des signes de vieillissement.

Points clés

- Des augmentations tarifaires annuelles supérieures au taux d'inflation sont parfois nécessaires pour aider les municipalités à combler les lacunes dans le financement de la gestion des actifs et à gérer la dette. Il est également important de comprendre les limites d'abordabilité locales et d'examiner comment les augmentations tarifaires peuvent affecter les résidents à faible revenu.
- L'engagement des parties prenantes externes avec les villes et les utilisateurs locaux est essentiel pour comprendre les attitudes et les opinions de chacun sur les tarifs de l'eau et des eaux usées. La communication sur les raisons de l'augmentation des tarifs est importante pour obtenir le soutien des plans financiers.
- La collaboration entre les services est essentielle pour élaborer un modèle financier et mener à bien l'analyse interne. Elle est également importante pour déterminer la responsabilité, la cohérence et la supervision du modèle financier.
- Un modèle financier de tarification à l'usage peut être utilisé pour déterminer les tarifs annuels en combinant les coûts totaux avec la consommation d'eau prévue. Le modèle doit être mis à jour chaque année et revu pour suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs financiers.





De 2009 à 2015, la région de York a entrepris d'augmenter de 10 % par an les tarifs pour les services d'eau et d'assainissement dans une tentative ambitieuse de se rapprocher d'une tarification permettant de recouvrer la totalité des coûts. En 2015, la région de York avait fait des progrès significatifs vers le recouvrement total des coûts. Cependant, les besoins futurs en matière de gestion des actifs devenaient plus clairs et il existait toujours un écart dans le financement de ces besoins. La région de York a continué d'augmenter ses tarifs de 9 % par an de 2016 à 2019.

En réponse à la pandémie de COVID-19, la région de York a reporté les augmentations tarifaires pendant deux ans. Elle a maintenu les tarifs de 2020 et 2021 au niveau de 2019 et a réduit les contributions budgétées aux réserves de gestion des actifs en 2021 en prévision d'un manque à gagner.

Bien que la région de York ait été confrontée à des défis liés à la pandémie, elle s'est à nouveau concentrée sur une planification financière proactive et sur une voie vers la viabilité financière à long terme par le biais d'une étude tarifaire en 2021.

Défis

La région de York a été confrontée à deux défis principaux dans sa quête de viabilité financière.

Un manque d'informations solides pour une bonne planification financière dans les premiers temps

Avant 2015, les informations relatives aux actifs physiques, comme les inventaires et les évaluations

de leur état, étaient incomplètes. En outre, les volumes de consommation réels étaient inférieurs aux prévisions en raison de la baisse de la demande d'eau par habitant, ce qui a entraîné une diminution des recettes. Ces facteurs ont rendu difficiles l'identification et le maintien d'un objectif tarifaire cohérent et d'un plan financier pour le recouvrement intégral des coûts.

L'augmentation rapide des tarifs n'est pas une décision populaire

En 2009, alors qu'il n'y avait pas d'argent en réserve et que l'encours de la dette s'élevait à 335 millions de dollars, une stratégie a été élaborée pour remédier à cette situation. Pour remédier à ce problème, il a fallu procéder à de nombreuses et importantes augmentations de tarifs dans un laps de temps relativement court. De telles décisions ne sont pas faciles à prendre pour un Conseil, car l'effet cumulatif de ces augmentations a eu un impact sur les finances des clients.

Plan de viabilité financière pour l'eau et les eaux usées

Publié en 2015, le plan initial de viabilité financière de la région de York établissait les augmentations tarifaires anticipées nécessaires pour atteindre le recouvrement total des coûts sur six ans et décrivait l'analyse de rentabilité pour viser le recouvrement total des coûts. Un [plan actualisé](#) a été publié en 2021 sur la base d'un recalibrage des besoins en fonction des dernières informations disponibles. Les deux versions du plan visaient à obtenir du Conseil régional de York une approbation pluriannuelle des tarifs qui





assureraient la sécurité financière des systèmes de distribution d'eau et de traitement des eaux usées.

Élaboration du plan

Le plan de viabilité financière 2021 a été élaboré selon deux axes :

1. Équipe interne interdépartementale.
2. Engagement externe avec les villes avoisinantes et les résidents.

L'équipe interdépartementale, composée de membres du personnel des finances et des travaux publics de la région de York, a évalué le modèle financier du taux d'utilisation, examiné la documentation et les meilleures pratiques, et élaboré de nouvelles propositions pour un futur modèle financier.

À l'externe, l'engagement de la région de York avec le personnel des travaux publics, des finances et de la communication de chaque ville locale a été essentiel à l'élaboration du plan. Des contacts réguliers avec les partenaires locaux ont permis à la Région de fournir des mises à jour sur l'étude des tarifs, de recevoir des commentaires sur les structures tarifaires potentielles et de collaborer aux documents de communication relatifs aux tarifs de l'eau et des eaux usées. La région de York a impliqué les résidents au moyen d'enquêtes d'opinion, y compris un sondage sur les attitudes des résidents à l'égard du coût de l'eau et de la confiance dans l'infrastructure de l'eau et la sécurité de l'eau potable de la Région.

Modèle financier du taux d'utilisation

Pour préciser la structure tarifaire nécessaire au maintien de la viabilité financière des services d'eau et d'assainissement, la région de York s'est concentrée sur les points suivants :

1. Déterminer les coûts totaux à long terme.
2. Déterminer la consommation d'eau prévue.
3. Appliquer un modèle financier de tarification à l'usage en combinant les coûts totaux et la consommation d'eau prévue pour déterminer les tarifs annuels.

Frais de fonctionnement

Les coûts d'exploitation sont principalement liés aux investissements dans les infrastructures de distribution d'eau et de traitement des eaux usées. On s'attend à ce que les dépenses d'exploitation quotidiennes augmentent à mesure que les grands projets liés à la croissance seront mis en service. En outre, les coûts de mise à niveau et de remplacement dans la région de York devraient augmenter dans les années à venir. Cela nécessitera des soldes de réserve suffisants pour la gestion des actifs afin de s'assurer que le financement est disponible en cas de besoin.

Les frais de fonctionnement se répartissent en quatre grandes catégories :

1. Les contributions aux réserves de gestion d'actifs, qui sont déterminées en évaluant les besoins de financement à long terme, l'inflation future et les estimations des revenus d'investissement, ainsi que les prévisions de croissance de la population. Cette





approche est conforme à la stratégie fiscale de la région et au principe d'équité intergénérationnelle, puisqu'elle vise à égaliser les contributions pour les clients actuels et futurs.

2. Les services achetés, qui comprennent les accords de services d'eau et d'assainissement avec les municipalités environnantes.
3. Salaires et avantages.
4. Autres dépenses, y compris les coûts de réparation et d'entretien, les coûts de financement et les contributions à la réserve de stabilisation.

Prévision de la demande en eau

Le modèle de prévision est basé sur la croissance de la population, la réaction aux prix et les conditions météorologiques estivales moyennes. La population et les prix influencent l'utilisation tout au long de l'année, et les conditions météorologiques estivales moyennes sont reflétées par la composante saisonnière. La prévision de la demande en eau pour la région combine deux éléments :

1. Une prévision de base pour toute l'année (90 % de la demande) qui applique la demande hivernale aux usages quotidiens et professionnels (lessive, bain, toilettes, etc.) pour toute l'année.
2. Une composante saisonnière (10 % de la demande) qui comprend les utilisations par temps chaud, notamment l'arrosage extérieur, le remplissage des piscines, le lavage des voitures et des allées et le refroidissement des bâtiments.

Modèle financier du taux d'utilisation

Le modèle financier du taux d'utilisation utilise des données sur les coûts attendus et la demande d'eau prévue pour déterminer les tarifs annuels qui garantiront que les revenus couvrent les coûts. Les données d'entrée du modèle comprennent les budgets d'exploitation et d'investissement, les exigences en matière de gestion des actifs à long terme, les prévisions de croissance démographique, l'inflation et les taux de constitution de réserves. Le modèle est mis à jour chaque année et les résultats sont présentés à un comité directeur chargé de suivre les progrès réalisés dans le cadre du plan de viabilité financière. Des scénarios peuvent être analysés dans le modèle afin d'estimer l'impact potentiel sur les tarifs de nouveaux développements, tels que de nouvelles estimations des coûts de remplacement et des changements réglementaires.

Abordabilité et équité

Le revenu moyen des ménages de la Région étant supérieur à 120 000 \$, les tarifs actuels et proposés répondent à tous les critères standard d'accessibilité financière pour l'eau et les eaux usées. La région de York estime que la facture moyenne d'eau et d'assainissement représente 0,9 % du revenu total du ménage médian, ce qui est dans les limites de l'abordabilité.

Cependant, environ 23 % des ménages de la Région se situent sous le seuil de pauvreté. La Région gère deux programmes d'aide au logement pour soutenir les résidents à faible revenu, y compris ceux qui ont besoin d'aide pour payer leurs factures de services publics.



Résultats passés et perspectives

Grâce à la grande précision générale de l'analyse de la région de York, qui a servi de base au plan de viabilité financière de 2015, la Région a pu se rapprocher de l'objectif de tarification pour le recouvrement intégral des coûts. Bien qu'il soit difficile de prévoir la demande d'eau saisonnière en raison des flux imprévisibles des conditions météorologiques estivales, les résultats du modèle de prévision de la demande d'eau tout au long de l'année étaient proches de la demande d'eau réelle.

Entre 2016 et 2020, les coûts nets ont été inférieurs de 3 % aux prévisions, les excédents contribuant aux réserves de stabilisation des tarifs de l'eau et des eaux usées. Les réserves de stabilisation des taux sont des éléments importants pour aider la Région à gérer les événements inattendus, tels que la pandémie, où le gel des taux risquait d'accroître les déséquilibres entre les recettes et les coûts.

En 2021, sur la base du plan financier actualisé, le Conseil a approuvé une augmentation annuelle des tarifs de 3,3 % entre 2022 et 2027. Cette augmentation devrait permettre de générer suffisamment de revenus pour atteindre et maintenir un recouvrement total des coûts sur cette période. Les mises à jour du plan financier reflètent les informations disponibles à un moment donné, et les mises à jour futures peuvent nécessiter des ajustements des perspectives tarifaires.

Enseignements retenus

Importance d'une communication et d'un engagement intentionnels

L'augmentation des tarifs n'est jamais une décision populaire, c'est pourquoi il était essentiel de sensibiliser le public pour aider les résidents et les entreprises à comprendre la raison de cette augmentation.

La région de York a consulté les parties prenantes par le biais d'enquêtes, de groupes de discussion, d'ateliers et d'événements publics. En partenariat avec les villes et villages locaux, la Région a fourni des informations publiques sur la valeur de l'eau, ce que l'argent de l'eau paie et comment les clients peuvent minimiser leur empreinte sur l'eau.

Analyse interne et gouvernance solides

Dans le cadre de l'étude sur les tarifs d'utilisation de 2015, un comité directeur a été formé avec le personnel des départements des finances et des travaux publics dans le but de superviser le développement d'un plan fiscal à long terme. Le modèle financier qui a servi de base au plan financier a été élaboré par un groupe de travail interne qui rend compte au comité directeur et s'est basé sur des données générées exclusivement par le personnel de la région de York, y compris des estimations de gestion des actifs à long terme.

Le modèle financier est mis à jour par le groupe de travail et les résultats sont examinés chaque année par le comité directeur. Ces processus internes solides sont en vigueur depuis 2015 et contribuent à assurer la cohérence et la supervision du plan financier.

